

CÔTÉ CHARLEVAL

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE CHARLEVAL

MAI 2015



Printemps 2015



Actualités
mairie



les 110 ans
de l'école !



Dossier
spécial Métropole



La Médiathèque



Entreprendre
à Charleval



Agglopoles
Provence



Action Sociale
Le CCAS

- **ACTUALITÉS MAIRIE** pages 4-6
- **DOSSIER SPÉCIAL MÉTROPOLE** pages 7-10
- **VIE DU VILLAGE** pages 11-13
- **ENTREPRENDRE** page 14
- **LA PAGE AGGLOPOLE PROVENCE** page 15



NUMÉROS UTILES

Mairie

Place de la mairie

tél. 04 42 28 41 18 / fax 04 42 28 43 67

Lundi 8h30 - 12h

Mardi, mercredi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Jeudi 8h30 - 12h / 13h30 - 19h

Vendredi 13h30 - 16h30

Médiathèque

Allée du château - tél. 04 42 28 56 46

Mardi 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h

Jeudi 16h - 19h

Samedi 9h - 12h

Police Municipale

tél. 04 42 28 47 17 / 06 09 08 32 36

Services Techniques

Av de la Trévaresse

Du lundi au vendredi

8h - 12h / 13h30 - 17h

Office de Tourisme

Place A. Leblanc tél. 04 42 28 45 30

Relais emploi entreprises

Place A. Leblanc - tél. 09 71 43 42 27

Mardi après midi sur rdv

Foyer restaurant

Bd de la Durance tél. 04 42 28 44 93

Ouvert tous les midis du lundi au vendredi

Médecins

Docteur Roque - tél. 04 42 28 40 02

Docteur Maurin - tél. 04 42 28 42 84

En cas d'urgence, composez le 15

Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital, soit vers les médecins de garde

École Élémentaire "Chantepie"

tél. 04 42 28 41 32

École Maternelle "les Bartavelles"

tél. 04 42 28 42 97

Maison de l'enfance "les Cardelines"

tél. 04 42 63 35 52

Périscolaire

tél. 04 42 28 46 46

Bureau des inscriptions

Enfance Jeunesse AgglopoLe Provence

Antenne de Mallemort

Pont de la Tour BP 46 - 13370 MALLEMORT

tél. 04 90 57 46 15

fax 04 90 59 10 98

mallemort@agglopoLe-provence.org

Espace jeunes

Bd de la Durance - 13350 Charleval

tél. 04 90 53 74 15 / 06 31 94 10 45

ALSH Les Tout Chatou

Domaine de l'Héritière - 13116 VERNEGUES

tél. 04 90 57 50 08

fax 04 90 57 50 09

Centre de Vacances les Cytises

Col de Maure - 04140 SEYNE LES ALPES

tél. 04 92 35 25 29

BUDGET 2015 : UN EFFORT D'ÉQUIPEMENT QUI SE POURSUIT !



Vous trouverez dans ce numéro un dossier sur notre budget pour l'année. Vous constaterez que nous poursuivons notre effort d'équipement. Je suis fier de voir que depuis 2 mandats nous sommes en passe de réaliser tous les grands engagements que nous avons pris devant les Charlevalois.

Cette année, les travaux pour le réaménagement des berges du Canal de Craponne vont commencer côté est. Dans le domaine jeunesse et sport, le skate parc sera refait, un aménagement devant l'espace jeunes sera réalisé avec un agrandissement des vestiaires du foot. Côté logement, les travaux pour les 5 logements seniors à côté du foyer débutent, la commercialisation de 10 lots dans la zone du Rompidou a commencé. Des entreprises déposent également leurs permis pour s'installer dans ladite zone suite aux travaux de réseaux et de raccordements.

Naturellement, la municipalité doit assumer bien d'autres actions, de moindre envergure mais importantes pour la vie quotidienne (comme l'aménagement des voiries) qu'il serait long de détailler ici. Soyez assurés de notre détermination à poursuivre cet effort régulier d'équipement. D'autant que nous le faisons avec des finances saines et **SANS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION MUNICIPALES**. Bien au contraire, mais tout ceci est explicité à l'intérieur du magazine. L'élaboration du budget est un acte essentiel de la vie communale puisqu'il définit les objectifs que nous nous fixons annuellement, il est le fruit d'un sérieux travail de concertation et d'arbitrage au sein du conseil municipal. La diminution de l'État continue et se poursuivra, en même temps que le transfert sur les communes de nouvelles charges obligatoires sans compensation financière équivalente, mettent un obstacle à nos ambitions.

Mais toujours soucieux de maintenir un service public de qualité pour tous les habitants de Charleval, nous sommes particulièrement attentifs aux enfants et aux jeunes qui représentent pour nous l'avenir, ainsi qu'aux anciens et aux personnes atteintes dans leur intégrité physique qui en ont le plus besoin.

Avec la belle saison, Charleval se prépare également à accueillir les nombreux touristes qui vont participer activement à l'animation de notre village mais aussi à son expansion avec les retombées économiques et financières qu'ils génèrent.

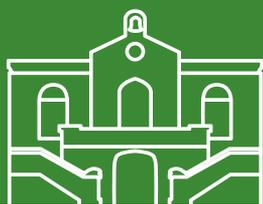
Sachons donc nous accommoder avec le sourire de cette agitation saisonnière !

Je vous souhaite un beau printemps, une bonne saison touristique et je vous assure de notre engagement à votre service.

Yves WIGT

Maire de Charleval - Vice-président d'Agglopolé Provence

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Wigt', written in a cursive style.



ACTUALITÉS MAIRIE

FINANCES

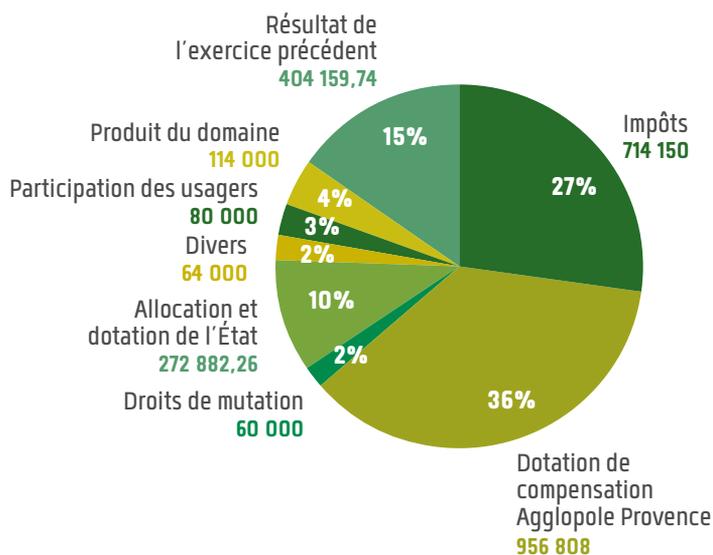
Comme chaque année, l'arrivée du printemps annonce le vote du budget dans chaque commune française. Des réflexions ont été engagées par l'équipe municipale pour définir les bonnes priorités afin de répondre aux besoins du plus grand nombre de citoyens et cette année l'exercice a été difficile avec l'arrivée prochaine de la Métropole et les restrictions budgétaires de l'État. Yves WIGT, Maire de Charleval et Caroline VEZOLLE, Directrice Générale des Services, nous donnent les précisions nécessaires pour en comprendre le fonctionnement.

Les nombreux services rendus par les employés municipaux aux écoles, par les services techniques mais aussi par ceux de la mairie, de l'office de tourisme, de la bibliothèque, par les moyens affectés à la sécurité et également par les acteurs de la vie associative contribuent à la qualité de vie à Charleval. Mais mieux vivre dans notre commune c'est aussi investir pour maintenir en état l'existant, réaliser de nouveaux aménagements et acquérir de nouveaux espaces.

BUDGET FONCTIONNEMENT 2015

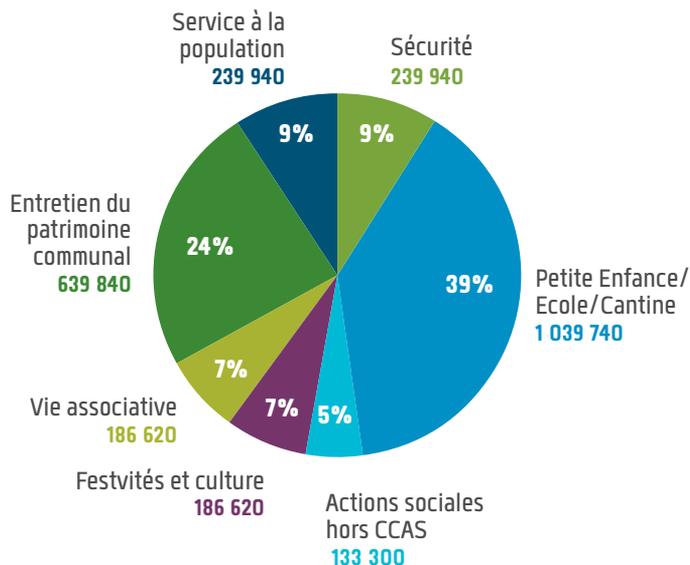
Recettes de fonctionnement Budget 2015

2 666 000 €



Dépenses de fonctionnement Budget 2015

2 666 000 €



LA FISCALITÉ COMMUNALE

Les choix budgétaires qui ont été opérés en matière de fiscalité par le Conseil Municipal se sont orientés sur une baisse des taux d'imposition de 15% pour compenser en partie l'augmentation appliquée dès 2015 par Aggloprole Provence qui a souhaité anticiper la hausse des taux qui aura lieu lors de la mise en place de la future Métropole Aix-Marseille-Provence en 2016.



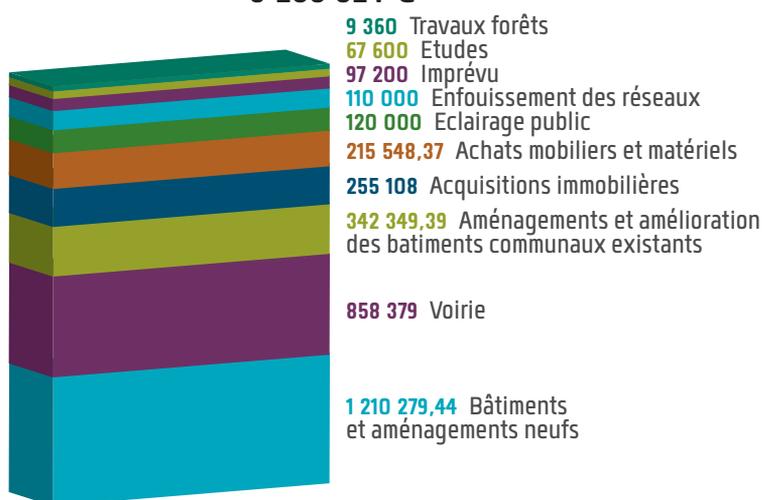
BUDGET INVESTISSEMENT 2015

Les grands projets d'investissement pour 2015

- Aménagement de la buvette et des vestiaires au stade
- Agrandissement du Club House du Tennis
- Aménagement d'un parcours le long du Canal de Craponne
- Mise en place d'un ascenseur à la bibliothèque
- Plantations autour de la Crèche
- Réaménagement du Skate parc
- Mise en sécurité du site Mont trésor
- Modernisation des alarmes sur les bâtiments communaux
- Enfouissement des bacs d'ordures ménagères et des PAV (points d'apport volontaires)
- Programme de voirie rurale et communale, traverses du centre ancien
- Acquisition de véhicules pour les Services techniques et la Police municipale
- Le Roumpidou : zones artisanale et logement
- Traversée du village : régularisation du foncier et lancement des marchés

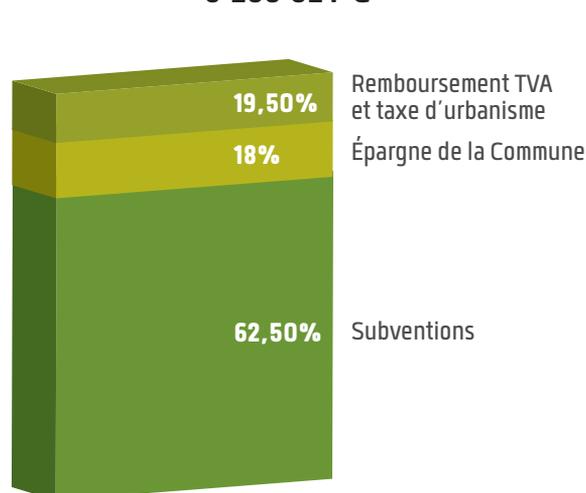
Dépenses d'investissement Budget 2015

3 285 824 €

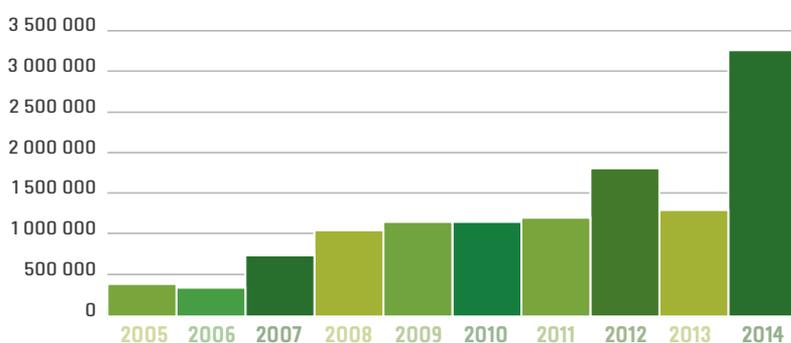


Recettes d'investissement Budget 2015

3 285 824 €

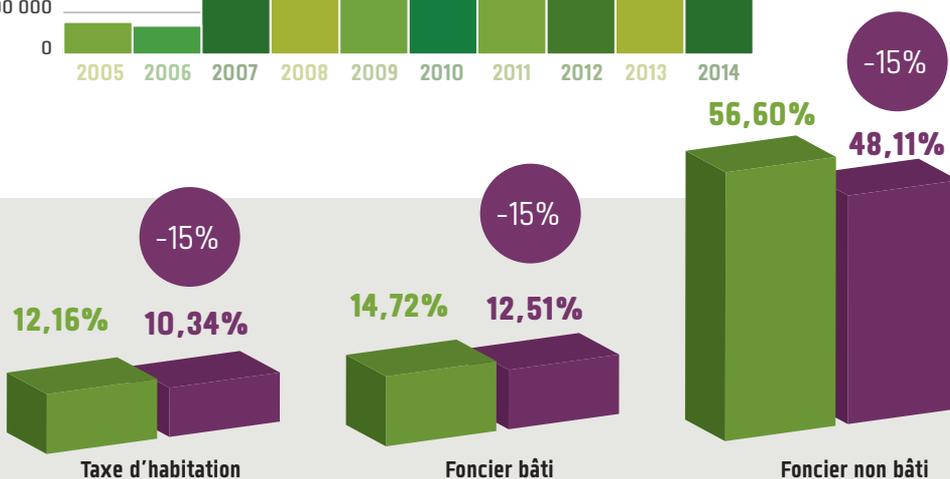


Dépenses d'investissement des 10 dernières années



Une augmentation des dépenses d'investissement croissante en 10 ans et une extinction de la dette au 31/12/2014.

Au budget 2015, ni emprunt nouveau ni emprunt à rembourser.



Fiscalité 2014/2015 Taux communaux





INCENDIE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 mars un incendie a détruit une partie des locaux de l'École Élémentaire Chantepie. Nous remercions tout d'abord les jeunes qui ont donné l'alerte le vendredi 27 mars vers 22h en repérant des fumées s'échapper de l'école. Enzo Telleschi, Théo et Julie Peinado, Vincent Jullian, Jordan Velazco, Andy Deforche, Marie Morgane Kerimel ont fait preuve d'une grande citoyenneté !

Rapidement dépêchés sur place, les sapeurs pompiers ont ainsi lutté contre l'incendie. Les gendarmes ont procédé par la suite à toutes les constatations nécessaires, afin de déterminer les causes de l'incendie. L'origine de l'incendie serait donc accidentelle et notamment électrique.

Le lieu le plus sinistré et le grand hall d'accueil. Les 4 classes attenantes endommagées seulement par la fumée sont en cours de nettoyage et de désinfection.

Les 4 classes ont été réorientées dans des espaces provisoires dès la semaine suivante, le temps de trouver une autre solution en accord avec les assurances et les experts, afin qu'enseignants et enfants puissent continuer à travailler dans les meilleures conditions. A la rentrée des vacances scolaires de printemps, les classes ont été accueillies dans des bungalows le temps des travaux. Notre objectif est que tout soit opérationnel pour la rentrée de septembre !



Merci aux écoles du canton de nous avoir prêté du mobilier, livres, cahiers... et merci à l'association Boulegan d'avoir organisé une soirée spéciale, à l'issue du carnaval, afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire afin de racheter du matériel !

SKATE PARC

Les travaux devraient débuter début juin !



Après 3 réunions de concertation avec les jeunes, le plan du nouveau skate parc est finalisé. Il sera entièrement en béton pour éviter les nuisances sonores, il est également prévu un espace dédié pour les plus petits pour qu'ils puissent s'adonner à leur discipline favorite et les plus expérimentés pourront s'exercer sur différents modules qu'ils ont souhaités !

Le nouveau lieu du skate parc a été choisi dans le cadre d'un aménagement d'ensemble du quartier, et dans le but de laisser l'emprise globale nécessaire à une halle sportive derrière l'espace jeunes. C'est une première phase de travaux dans cet aménagement global et les autres phases ont été programmés sur l'ensemble de la mandature.

TRAVAUX



Piscine. Cet hiver la plage a été équipée d'une rampe d'accès aux bassins pour les handicapés. Les services techniques s'occupent des derniers travaux avant l'ouverture estivale : vérification et entretien des équipements, remise en état des espaces verts autour des plages.

Éclairage public : afin de faciliter la circulation entre le sud du village (piscine, tennis, accro-branche, accès à la pinède, camping) et le centre, huit lampadaires vont être installés à partir du pont du canal EDF et la porte du camping. Les gaines pour le passage des câbles sont en place et l'installation des lampadaires est imminente.

Fleurissement du village : le printemps est là, l'entretien des bacs et des espaces fleuris est en route, peut-être l'avez déjà remarqué...



DOSSIER SPÉCIAL MÉTROPOLE 2016

LES DANGERS DE LA MÉTROPOLE

Alors que la métropole d'Aix-Marseille-Provence sera officiellement mise en place le 1^{er} janvier 2016, Coté Charleval revient sur les détails techniques et institutionnels de sa création. Qu'est-ce-que la métropole ? Qui décidera et quelles seront ses compétences ? Comment seront représentés les territoires actuels ? Explications.

Depuis de nombreuses années, la France a mis en place un système avec différents lieux de décision : c'est la « décentralisation ». Il s'agissait de donner du pouvoir de décision au plus près des citoyens : la Commune, le Département, la Région dont devenus autonomes et, sous le contrôle de l'Etat agissent pour l'intérêt local en prenant en compte les particularités des territoires.

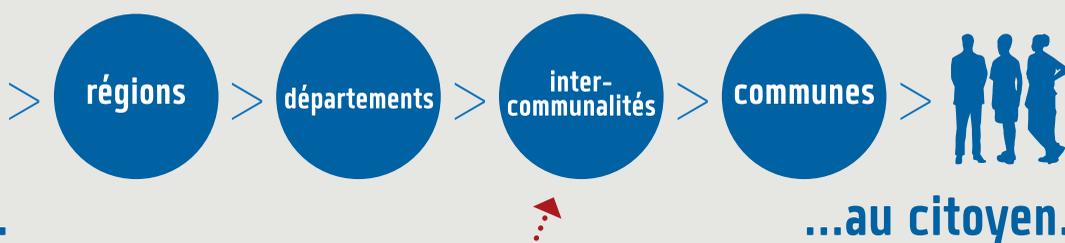
Dans les années 90, on commence à créer des groupements de communes qui visent à la coopération et à l'action sur des territoires plus large. A Charleval, nous avons connu le rassemblement des 5 communes avec le SIVOM Collines Durance puis la création de la Communauté d'Agglomération Agglopoie Provence comptant 17 communes. Avec la constitution européenne et la comparaison entre les pays, des critiques remontent et parlent du trop grand nombre d'institutions locales. On parle de « mille-feuilles territorial ».

L'état propose aujourd'hui de moderniser cet ensemble : plusieurs lois ont vu le jour où sont encore débattues pour « simplifier » : des fusions de régions , 13 maintenant en France, et bientôt la Métropole Aix Marseille Provence qui va fusionner 6 intercommunalités.

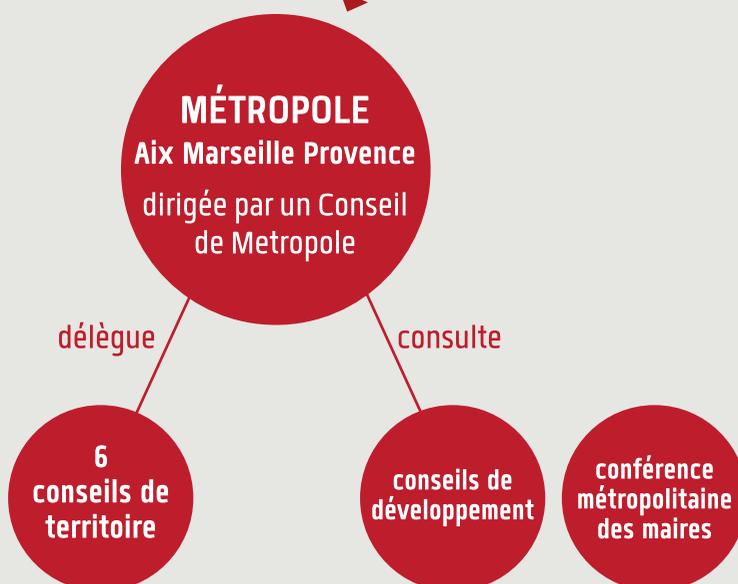
AVANT



De l'état...



APRÈS



anciennement les 6 intercommunalités
dont l'Agglopoie Provence

UN TERRITOIRE «RÉ-ORGANISÉ»



Les 6 inter-communalités se transforment en conseil de territoire et fusionnent pour devenir la Métropole Aix Marseille Provence.

LES COMPÉTENCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RETIRÉES À LA COMMUNE



Le développement et l'aménagement économique, social et culturel

Ex : création de zones d'activités, de centres culturels ou sportifs.



L'aménagement de l'espace communautaire

Ex : les transports, le plan local d'urbanisme.



La politique locale de l'habitat

Ex : la gestion du logement social.



La politique de la ville

Ex : le développement urbain, la prévention de la délinquance.



La gestion des services d'intérêts collectifs

Ex : les cimetières, les services incendie et les secours.



La protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que la politique du cadre de vie

Ex : la pollution, les nuisances sonores.

Ainsi l'essentiel des compétences communales seront à-priori transférées à la Métropole, à l'exception de l'action sociale gérée par le CCAS ou de l'enseignement élémentaire. les compétences déjà transférées à Agglopolé Provence comme l'assainissement de l'eau ou la gestion des poubelles seront de droit transférées à la Métropole.

DOSSIER SPÉCIAL MÉTROPOLE 2016

LA METROPOLE, QUI VA GÉRER ?

Une seule assemblée délibérante qui regroupe les 93 communes, à Marseille. C'est le Conseil de Métropole, réunissant 239 conseillers, qui tiendra un rôle décisionnaire et exécutif central. A titre d'exemple Marseille aura 108 élus, Aix 17 élus, Charleval 1 seul élu sur 239, soit 0,4% des voix.



LA METROPOLE, QUELLE PROXIMITÉ ?

A ce jour, 6 mois avant la création de la métropole Aix-Marseille-Provence, de nombreuses interrogations restent en suspend.

Voirie : qui viendra s'occuper de nos rues au quotidien ?

Personnel Municipal : son avenir ?

Urbanisme : devra-t-on aller à Marseille pour déposer nos dossiers de demande d'autorisation comme le permis de construire ?

Logement : que vont devenir les demandes de logement social ?

La gestion du cimetière communal sera-t-elle faite à Marseille ?

Cette liste n'est pas exhaustive... Au-delà de ces incertitudes, la question centrale est comment seront prises en compte les particularités de notre village ?

Le Maire vous en parle.



DOSSIER SPÉCIAL MÉTROPOLE 2016

LE MOT DU MAIRE

Nous avons voulu dans les articles précédents vous expliquer le fonctionnement futur de la métropole Aix Marseille Provence. Mais cette loi (Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRE) qui organise le territoire et crée cette métropole qui absorbera Charleval au 1^{er} janvier 2016 nous inquiète au plus haut point.

Inquiétudes grandissantes face à cette réforme territoriale et à ce qu'elle pourrait donner dans les années à venir. Quelle sera, demain, la place de Charleval, pourtant espace de proximité à nul autres pareils ?



Les communes ; derniers lieux de dialogue et d'écoute en direction de la population risquent de disparaître au profit de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui pourrait vider l'échelon communal de sa substance.

Un collectif de 113 maires sur 119 que comptent les bouches du Rhône, et les 6 présidents d'intercommunalité sont opposés à une métropole énorme, technocratique, hyper intégrationniste, éloignée des besoins des citoyens, budgétivore et source de diminution des services de proximité et d'augmentation des impôts. Les Maires veulent une modification de la loi préservant pour les communes la maîtrise des PLU et une fiscalité permettant de maintenir une action locale de proximité ainsi que des travaux nécessaires.

Les Maires demandent une Métropole :

- 1 > Réduite à quelques grandes compétences stratégiques (les transports, les grands pôles économiques, l'environnement, les universités ; la recherche et les Scot)
- 2 > Progressive jusqu'en 2020 pour permettre de convenir d'une organisation cohérente et opérationnelle.

Notre opposition n'est pas une opposition stérile et systématique ; et les 113 maires ne demandent ni plus ni moins que le même traitement qui est accordé aux communes composants le Grand Paris.

La loi doit elle être différente entre le Grand Paris et la Métropole Marseillaise ?

A cet égard, l'année 2015 est décisive et nous vous tiendrons régulièrement informés sur l'évolution de cette loi car nous attendons toujours les décrets d'application...

Yves WIGT

Maire de Charleval - Vice-président d'Agglopolo Provence



CULTURE LA MÉDIATHÈQUE : UN LIVRE... LE MONDE À PORTÉE DE MAIN

La réhabilitation de l'ancien moulin à farine de Charleval en médiathèque est une réussite. L'architecte Christophe Caire a su allier les matériaux comme la pierre, le bois et le métal conférant au lieu, un rendu chaleureux avec des espaces intimes propices à la lecture. Rien de plus agréable que de s'installer devant les grandes baies vitrées face au Luberon !



En 2015, la médiathèque s'équipera d'un ascenseur. Les travaux devraient débuter cet été. Les personnes à mobilité réduite pourront accéder plus facilement aux documents. Enfin, la commune envisage un projet d'agrandissement des locaux depuis l'acquisition du bâtiment mitoyen.

UN ACCÈS INTERNET OUVERT AU PUBLIC

Depuis l'ouverture en 2000, la bibliothèque a fait du chemin. Espace dédié en premier lieu au livre, il s'est peu à peu enrichi d'autres supports pour devenir médiathèque. Dans un premier temps, la musique. Puis un espace dédié à l'accès internet avec 2 ordinateurs et une imprimante est mis à la disposition du public. Cet accès est gratuit et ouvert à tous. Les adultes comme les enfants y trouvent leur compte, que ce soit pour la préparation des exposés scolaires ou les démarches administratives.



UNE OFFRE DE DVD TOUT PUBLIC



Depuis 2012, la médiathèque prête des DVD. Vous êtes nombreux à apprécier le prêt de films, séries, dessins animés mais aussi les documentaires etc. Le plaisir de découvrir des nouveaux genres mais aussi de revoir les classiques.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE

La médiathèque propose tous les ans une programmation culturelle, en collaboration avec la municipalité. Tous les mois il s'y passe quelque chose ; un spectacle, une exposition, une rencontre d'auteur, des ateliers d'écriture ou un petit déj' littéraire. Cette programmation vise à toucher toutes les tranches d'âge afin que tous les publics se fassent plaisir, s'émerveillent, s'ouvrent vers d'autres courants de pensée, ou (re)découvrent les fondations de notre culture. Comme la rencontre avec l'auteur Néo-zélandais Alan Duff en octobre 2014 et cette année, un concert d'Elyse Dabrowski, chanteuse lyrique et contrebassiste le 5 juin 2015.

UN PARTENARIAT AVEC LA BDP

La médiathèque est partenaire de la médiathèque départementale de prêt des Bouches-du Rhône (la BDP). La BDP est un service du Conseil Général. Elle joue un rôle majeur dans la diffusion de la culture et assure une réelle égalité d'accès à la connaissance. grâce à la BDP, la médiathèque de Charleval est en mesure d'offrir plus de 430 000 documents au prêt.

UN LIEU OUVERT A TOUS ET A VOTRE ÉCOUTE

La médiathèque est ouverte aux collectivités. Elle accueille, également, les scolaires et les enfants de la crèche, pour des lectures préparées en amont. Afin d'offrir les meilleurs services aux usagers, il faut se tenir informé de toutes les sorties littéraires, décider du bien-fondé de leur acquisition par rapport à notre lectorat. La commune attribue un budget acquisition confortable ce qui permet de proposer une offre d'ouvrages variée. La médiathèque participe à 2 comités de lecture inter-médiathèques, un jeunesse, dont elle est responsable, et un adulte.





VIE DU VILLAGE

UNE ÉQUIPE QUI ŒUVRE POUR VOUS

Il s'agit de gérer toute la chaîne de mise à disposition des ouvrages au prêt, de la commande au suivi de livraison, du catalogue (fiche informatique) à la couverture et leur promotion... C'est tout un travail ! Heureusement Béatrice Clémente, notre bibliothécaire, n'est pas seule. En plus de Mélanie, salariée de la commune, toute une équipe de bénévoles l'entoure. Tout d'abord, Coukie Barillé, fidèle de la bibliothèque depuis son origine associative. Elle est là tous les samedis matin pour vous conseiller dans vos lectures.



Coukie Barillé est présente le samedi matin pour vous conseiller



Gilberte Vilanova passe tous ses mercredis après-midi au rangement des ouvrages



Mélanie prépare les bibliobus

Il faut aussi gérer toutes les demandes des usagers, les réservations, le renouvellement des ouvrages de la BDP. Une navette vient de Marseille tous les 15 jours pour les réservations. Il faut aussi préparer les bibliobus et les médiabus lors des échanges des ouvrages de la BDP (environ 500 documents tous les trimestres) et Mélanie est là pour aider à cette préparation. Enfin, et ce n'est pas le moindre, il faut ranger les ouvrages dans les étagères et s'assurer qu'ils soient correctement placés afin que les usagers puissent les trouver aisément. Au-delà de toutes ces tâches, cette équipe de bénévoles aide Béatrice lors des comités de lecture.



Xavier Nicolas, notre spécialiste à la couverture et à la réparation des ouvrages



Monette Chodjai reçoit les crèches et fait les lectures de comptines



Béatrice Clémente, notre bibliothécaire anime cette structure et l'équipe de bénévoles.

En 2014, vous avez été 500 lecteurs à emprunter 13000 documents. La médiathèque n'est pas un lieu réservé aux initiés. Elle vous appartient, n'hésitez pas à franchir les portes, vous y êtes bienvenus. Toutes ces personnes qui œuvrent activement au bon fonctionnement de la médiathèque, sont à votre disposition pour répondre à vos attentes.

Le Conseil Municipal les remercie pour leur implication et pour la réussite de ce projet culturel.

ÉCOLE 110 ans !

A l'occasion des 110 ans de l'école Chantepie, le conseil municipal, en lien avec les enseignants et l'association des parents d'élèves, a décidé d'organiser un week-end pour cette grande fête "un week-end à l'école, d'hier et d'aujourd'hui"



Le vendredi 26 juin, une représentation de classes de l'école élémentaire aura lieu au centre culturel en fin d'après-midi. Le samedi 27 juin, aura lieu le spectacle de l'école maternelle et la kermesse organisée par Boulegan les Pitchouns, dans l'école maternelle. Le dimanche 28 juin sera consacré aux 110 ans de l'école, à l'école élémentaire, avec repas champêtre, manège en bois avec traction manuelle, présentation des travaux du périscolaire et des NAP (nouvelles activités périscolaires) avec expositions de ce que vos enfants auront fait pendant l'année, scénettes, chansons... Il y aura également une exposition de vieilles photos de classe, qui permettront de retracer l'histoire du siècle écoulé. Chacun pourra ainsi retrouver ses anciens camarades et connaissances. Si vous en possédez et que vous souhaitez que celles-ci soient exposées, vous pouvez aller à l'office de tourisme les déposer, nous les scannerons et vous les rendrons. Nous recherchons également tout objet qui serait susceptible de rappeler cette époque. L'arbre en poterie situé à l'entrée de l'école sera continué. Si vous étiez ancien élève à l'école, et que vous n'avez pas encore eu l'occasion de fabriquer votre feuille en terre cuite pour laisser votre empreinte, il en est encore temps. RDV les vendredi 22 mai et samedi 23 mai de 14 h à 16 h à l'atelier de poterie du Foyer Rural - Maison des Associations

COMMUNIQUÉ DE L'INSEE A DESTINATION DES CHARLEVALOIS

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LA SANTÉ ET LES CONDITIONS DE VIE DES SENIORS

L'INSEE réalise du 2 mai au 10 octobre 2015, une enquête sur la santé et les conditions de vie des seniors.

L'enquête a pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des personnes âgées, leurs difficultés et les aides qu'elles reçoivent des professionnels et du public, vont permettre de mieux cibler les politiques d'aide à destination des personnes ou familles dans le besoin.

Dans notre commune, quelques personnes de 60 ans ou plus seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec elles. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



ACTION SOCIALE LE BUDGET CCAS

Avec un Budget de 90 000 euros, le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) contribue à hauteur de 70% au fonctionnement du Foyer Restaurant. Les 30% restants sont consacrés aux aides d'urgence aux plus démunis et aux associations sociales d'intérêt communal.

10 ans de tarifs inchangés au Foyer Restaurant !

5.50 € pour les charlevalois de + de 60 ans
3 € pour les charlevalois bénéficiant de l'aide légale
10 € pour les personnes extérieures à la commune.

Une permanence sociale est assurée tous les mardis matin par Flore Perrichon, employée administrative et un élu de la Commission aux Affaires Sociales.

Tél. 04.42.28.41.18 pour prendre rendez-vous.

Un poste informatique, une ligne de téléphone et internet sont mis à disposition du public, sous conditions, à la mairie, ainsi qu'une aide au courrier et à l'établissement de dossiers.

Un rappel : dans le local de l'Office de Tourisme, 2 fois par semaine, Annick Kérimel reçoit dans le cadre du relais emploi, pour tout ce qui concerne les dossiers autour de l'emploi, et fait le lien avec Pôle Emploi et la Mission Locale (le mardi et le vendredi après-midi sur RDV).

Office de Tourisme - tél : 04.42.28.45.30

LOGEMENT Nouveau pour le logement !

Le portail internet www.demande-logement-social.gouv.fr concentre désormais trois nouvelles fonctionnalités.



-l'**enregistrement en ligne** des nouvelles demandes de logement. En cas de difficultés, un numéro d'assistance téléphonique reste bien sûr disponible au 0 812 04 01 70 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) pour accompagner les utilisateurs.

-le portail propose également un **annuaire des guichets** auprès desquels les particuliers peuvent se rendre pour enregistrer leur demande.

-enfin, le portail propose un **accès aux chiffres clés** du logement social de chaque commune. Il est possible de consulter pour chaque commune, le nombre total de logements sociaux sur son territoire, le nombre de demandes de logements en attente ou attribués l'année précédente en fonction de leur typologie.

Dans la continuité des améliorations apportées pour faciliter les démarches et optimiser ce service public, les demandeurs pourront déposer en ligne les justificatifs accompagnant leur demande d'ici la fin de l'année. Il sera également possible de suivre les principales étapes du traitement de sa demande.

Le CCAS reçoit vos dons.

Le Centre Communal d'Action Sociale, CCAS, aide les familles en difficulté du village.

Il répond à des appels d'urgence, qui peuvent survenir après un accident de la vie, maladie, divorce, perte d'emploi, problèmes de versement d'aide sociale, etc.

Le CCAS est composé de 4 élus et 4 non élus, représentant les œuvres sociales de la commune ; le président du CCAS est le Maire.

Les membres du bureau du CCAS gèrent le budget qui leur est confié.

Vous pouvez, en fonction de vos moyens, participer à l'aide directe des habitants de votre commune en faisant un don au CCAS, qui sera déductible de vos revenus imposables, comme vous pouvez le faire pour aider d'autres associations caritatives ou de la recherche médicale par exemple. Un reçu de la trésorerie vous sera remis.

Nous sommes certains que l'aide de proximité est un geste utile et que la solidarité est un point fort de la cohésion sociale.

Le Conseil Municipal vous en remercie.

Le don au centre communal d'action sociale de Charlevil

la solidarité locale en action...

ou à la mairie (chèques libellés à l'ordre du Trésor public)

Contact CCAS ou Mairie de Charlevil

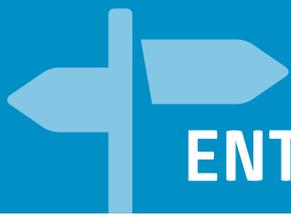
M. Le Président du C.C.A.S
Place de l'Hôtel de Ville
13350 Charlevil

Tél. : 04 42 28 41 18
Fax. : 04 42 28 43 07

Mail. : mairie.charlevil@wanadoo.fr
Site. : www.charlevil-en-provence.org

“ Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous : faites un don à votre centre communal d'action sociale ! ”

CHARLEVIL
en province
C.C.A.S. de Charlevil



ENTREPRENDRE

PONEY CLUB Les Écuries de Mary

Marylène Richier s'est installée depuis le 1^{er} février à Charleval, au Quartier des Vergeiras.

Elle est titulaire d'un brevet d'État 1^{er} degré d'équitation. C'est une première installation qui s'est faite à Charleval, avec l'opportunité de l'achat dans ce quartier des Chaffards. Son poney club, pension, Les Écuries de Mary, propose des cours pour les enfants à partir de 3 ans jusqu'aux adultes, ainsi que des cours particuliers avec les 7 poneys et chevaux de la structure.

Les tarifs de la séance d'une heure :
baby 12 €, enfants 14 € et adultes 19€.

Pour les vacances, des stages sont organisés à 30 € la ½ journée. Le poney club accueille aussi les anniversaires sur réservation.

NOUVEAU à CHARLEVAL
« Les Écuries de MARY »
Ambiance familiale,
Cadre paisible

**Pour tous renseignements :
06 12 33 38 98**

BAR-RESTAURATION Ils l'ont fait !

L'histoire est déjà bien connue à Charleval. 12 amis charlevalois se sont rassemblés autour du projet d'ouvrir un bar. Ils ont racheté le bar PMU "Le Bistrot" Avenue Gaston Roux et après un mois de travaux l'établissement ré-ouvre sous le nom de "O'Douze".

À voir l'ampleur des travaux effectués et le rythme auquel ils se sont déroulés, O'Douze s'est avant tout une histoire de passion !

L'établissement est un Bar à vins-Brasserie, avec une sélection de vins de la Vallée du Rhône car il semble que la passion du terroir soit aussi un trait commun aux 12 nouveaux propriétaires.



Le bar en plein travaux, la façade annonce déjà le changement.

Pour le côté brasserie, ce sera une carte de salades, de grillades et de glaces italiennes dans une ambiance détendue et sans "chichi"...

O'Douze conserve la licence PMU de l'ancien bistrot et proposera aussi la retransmission des matches de foot.

Pour assurer la gestion quotidienne de l'établissement, l'équipe a embauché 1 directeur, 2 serveuses et 1 cuisto ! Un nouvel acteur économique donc, qui a déjà fait travailler les entreprises Charlevalaises pour la réalisation des travaux.

On ne peut donc s'empêcher de saluer l'esprit maison qui anime ce projet et qui fait déjà des émules. Bon vent O'Douze !

O'DOUZE
BRASSERIE

O'Douze Avenue Gaston Roux
Ouvert 7/7, à partir de 6h30

ÉCO-CITOYENS

ACTIONS DE SENSIBILISATION AU TRI SÉLECTIF EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis l'année 2004, la Communauté d'Agglomération finance un programme d'information et d'éducation afin de sensibiliser les enfants des écoles élémentaires de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) à la problématique des déchets ménagers.

L'agence L et M Associés est actuellement en charge de la mise en œuvre de ce programme. Les thèmes de base abordés sont :

- > la réduction à la source
- > la réutilisation
- > le recyclage

Plus précisément, cet enseignement porte sur le contenu d'une poubelle type, les différentes catégories de déchets, leurs destinations, les consignes du tri, le devenir des déchets triés. En complément un après-midi d'information est proposé, pour les classes qui le souhaitent, sur le thème de la consommation et des achats responsables.

Au cours de chaque saison scolaire, environ 90 classes répondent présentes, soit un total approchant 2 500 élèves sur le territoire, (plus de 15 000 élèves depuis 2004) pour former une génération d'éco-citoyens ! A Charleval, ce sont les classes de CE2, CM1 et CM2 qui ont profité de cette sensibilisation.



Afin de clôturer cette année de travail, AgglopoLe Provence offre aux élèves qui ont bénéficié de cet enseignement un spectacle de la compagnie "CBN Production" sur le thème du Développement Durable.

Les représentations auront lieu à Mallemort et l'école de Charleval y participe.

ENFANCE JEUNESSE

Vacances d'été : début des inscriptions !

Inscriptions pour l'ALSH les Tout Chatou pour les vacances d'été : à partir du samedi 30 mai

Inscriptions pour les séjours d'été aux Cytises : à partir du lundi 11 mai

Et bien sûr l'espace jeunes sera ouvert tout l'été pour les 11/17 ans !

SPORT

Prochain rdv pour Un Dimanche en Famille, le dimanche 31 mai à Mallemort.
A vos agendas !

CULTURE



Concours de marque pages

Le périscolaire de Charleval a reçu le prix d'encouragement pour le concours de marque page organisé par AgglopoLe Provence dans le cadre de lire ensemble sur le thème "Hier et demain, la Méditerranée".

Bravo aux enfants et aux intervenants !



AGENDA

JUIN

Vendredi 5 juin

Foyer rural section danse contemporaine avec la zumba
20h30-Centre culturel

Samedi 6 juin

Journée animations organisée par le Club Nautique
Piscine de Lambesc

Vendredi 12 juin

Commémoration "12 juin 1944"
Monument Sainte Anne à Lambesc
Départ bus 9h du Jeu de boules

Vendredi 12 juin

Commémoration "12 juin 1944"
18h-défilé départ mairie

Samedi 13 juin

Commémoration "13 juin 1944"
Fenuillet-16h-La Roque

Samedi 13 et dimanche 14 juin

Week-end Spectacle organisé par le Foyer Rural
Centre Culturel

Samedi 13 juin

Trail de nuit organisé par les AIL
21h-Parc de loisirs des Bois

Samedi 13 juin

Fête/Repas du Tennis Club
20h-Tennis

Jeudi 18 juin

Défilé et dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 18 h RDV devant la mairie

Dimanche 21 juin

Fête de la Musique organisée par le Foyer Rural
19h-Maison des Associations

Vendredi 26 juin

Spectacle de l'École Élémentaire au Centre Culturel



Samedi 27 juin

Un week-end à l'école d'hier et d'aujourd'hui "Anniversaire des 110 ans de l'école Chantepie"
Kermesse organisée par Boulegan Les Pitchouns
A partir de 14h-École maternelle

Dimanche 28 juin

110 ans de l'école organisés par la municipalité de 11h à 18h exposition de vieilles photos de classes, d'objets, film, livres et exposition des travaux faits pendant l'année par le service périscolaire
11h30 inauguration officielle avec dévoilement de la fresque et de l'arbre
12h apéritif puis repas champêtre (sur inscriptions)
Les Musicales
Spectacle de la maternelle
18h-Cours de la République
Apéritif concert pour clôturer "Un week end à l'école, d'hier et d'aujourd'hui"

Samedi 27 juin

Ouverture de la saison
Piscine municipale des Bois
Fermeture le dimanche 30 août

Lundi 29 juin

Don du Sang de 15h30 à 19h30-Centre Culturel

JUILLET

Samedi 4 juillet

2^{ème} édition de Charleval'Sports

Du mardi 7 au dimanche 12 juillet

Arrivée de nos jumeaux espagnols du village de Quart de les valls

Vendredi 10 juillet

Séance de cinéma plein air
Square Jean Monet

Mardi 14 juillet

Fête Nationale
A 11 h RDV devant la mairie
Défilé et dépôt de gerbe
Apéritif offert par la Municipalité
A 21 h Bal et feu d'artifice
Centre du village

Samedi 25 juillet

Spectacle musical
Place de la mairie à 21 h

Vendredi 31 juillet

Balade contée nocturne

